

4. PRIORITÉS

Définir et soutenir les besoins de formation et d'éducation en matière d'environnement, en particulier pour le personnel du Ministère qui s'occupe de la gestion des politiques et des programmes, de la gestion du matériel et des biens immobiliers et de l'application de la LCPE et de la *LCÉE*. (JEN)

Intégrer le développement durable et la gestion de l'environnement aux programmes de formation de l'ICSE, y compris ceux qui s'adressent à la haute direction et aux agents d'administration des postes à l'étranger. (ICSE)

Élaborer et appuyer des programmes de sensibilisation à l'environnement, particulièrement au développement durable, à l'intention du personnel de l'Administration centrale et des postes à l'étranger. Ces programmes peuvent porter sur les lois et règlements nationaux en matière d'environnement, les économies d'énergie, la réduction des déchets, les évaluations des incidences environnementales, les approvisionnements et les pratiques administratives. (JEN en consultation avec l'ACDI et la S.E.E.)

C. GESTION DES BIENS ET DU MATÉRIEL

1. FONCTION

Conformément au Code canadien de gérance de l'environnement, «respecter sinon dépasser» les exigences de la législation et des lignes directrices du Canada et des pays étrangers en matière d'environnement, qui s'appliquent à la gestion du matériel, des installations et des biens, au Canada et à l'étranger.

2. RESPONSABILITÉ

Les sous-ministres doivent veiller à ce que des considérations environnementales soient intégrées à la gestion du matériel et des biens d'MAECI au Canada et à l'étranger.

JEN est chargé de donner aux secteurs une orientation fonctionnelle quant à la façon d'incorporer les considérations environnementales à la prise de décisions et à la gestion du matériel et des biens d'MAECI au Canada et à l'étranger.

3. CONTEXTE

L'intégration des considérations environnementales à la gestion du matériel et des biens d'MAECI tient davantage de l'emploi de «bonnes pratiques» que des exigences législatives. Les attentes du public à l'égard de la conduite écologique